

La légende noire espagnole dans le roman historique d'Henri Moke : une reconstruction orangiste de l'histoire ?

En 1566 débuta, sur le territoire des Pays-Bas espagnols, une révolte à la fois religieuse - nous sommes alors à l'époque de la Contre-Réforme et de l'expansion du calvinisme aux Pays-Bas - et politique contre Philippe II, monarque espagnol. Cette fronde dégénéra ensuite progressivement en une guerre ouverte en faveur de l'indépendance des provinces septentrionales conduisant l'Espagne à partir à la reconquête des provinces rebelles¹. Ce conflit qui se prolongea jusqu'en 1648 - date à laquelle les Provinces-Unies furent reconnues par l'Espagne avec le Traité de Munster - conduisit à l'éclatement des Pays-Bas espagnols en Pays-Bas septentrionaux (calvinistes) et méridionaux (catholiques), ces derniers demeurant assujettis à la couronne espagnole².

L'auteur : François HANSOUL est titulaire d'un master en science politique.

La répression que mena l'Espagne sur les territoires insurgés a abouti, au fil des siècles, à l'élaboration d'une « légende noire » - c'est-à-dire un récit manichéen de cet épisode, insistant sur les horreurs de cette guerre et la violence exercée par les forces armées espagnoles³ - qui, en Belgique, a joué un rôle essentiel dans ce que Marc QUAGHEBEUR appelle « la constitution du soi »⁴. Dans cette optique, le thème des Pays-Bas au XVI^e siècle est d'ailleurs devenu, dès la fin des années 1820, un motif récurrent dans les lettres belges et notamment au sein des romans historiques de l'époque⁵. En effet, de nombreux romanciers - que l'on pense à Charles DE COSTER, Jules DE SAINT-GENOIS, Félix BOGAERTS ou encore à Victor JOLY - trouvèrent l'inspiration dans les méandres du règne de Philippe II sur les Pays-Bas espagnols. Ces romans historiques, comme le souligne Jean STENGERS, sont le « témoignage d'une époque : une époque d'ardente évocation du passé national »⁶.

¹ GARCIA GARCIA Bernardo José, « La légende noire espagnole et les identités nationales aux Pays-Bas. Textes et illustrations », in *Hauts faits de guerre et légende noire : scénarios entre l'Espagne et les Pays-Bas : colloque international*, Béthune, 25-26 mars 2004, Madrid, Fundación Carlos de Amberes, 2004, p. 26.

² QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI^e siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *Textyles*, 2005, vol. 28, p. 30.

³ GARCIA GARCIA Bernardo José, « La légende noire espagnole et les identités nationales aux Pays-Bas. Textes et illustrations », *op. cit.*, p. 26.

⁴ QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI^e siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *op. cit.*, p. 30.

⁵ DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Lovreval, Labor, coll. « Espace Nord », 2005, pp. 115-116.

⁶ STENGERS Jean et GUBIN Éliane, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 2 : Le grand siècle de la nationalité belge. De 1830 à 1918*, Bruxelles, Racine, 2002, p. 15.

Quels sont les enjeux cachés derrière l'importante mobilisation de la légende noire espagnole par les premiers romanciers belges ? En effet, si le mythe de Philippe II et de son Espagne occupe une place privilégiée dans le corpus littéraire belge de l'époque, le récit qui en est fait est toutefois loin d'être uniforme et il convient de s'interroger sur cette reconstruction littéraire en tentant de comprendre comment et pourquoi ont pu être proposées diverses relectures de ce passé⁷.

Dans cette optique, nous proposons ici d'interroger plus spécifiquement la place de la légende noire espagnole dans l'œuvre de l'écrivain Henri MOKE, auteur souvent regardé comme le premier écrivain « belge »⁸, dont deux romans historiques plongent dans l'imaginaire des Pays-Bas du XVI^e siècle : *Le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827) et *Le Gueux des bois, ou les Patriotes belges de 1566* (1828). L'étude de ces deux romans, publiés avant la révolution de 1830, nous permet de faire ressortir l'importance qu'avait, au sein des milieux orangistes de l'époque, la mémoire de la révolte des Pays-Bas espagnols contre Philippe II. Ce faisant, cette analyse nous offre également l'occasion de questionner plus largement les rapports étroits qu'entretiennent littérature et mémoire collective.

Littérature et mémoire collective

Comme le souligne Florence TILCH, aucune étude portant sur le concept de mémoire collective – ensemble des représentations du passé partagées par les membres d'un groupe⁹ – ne peut faire l'économie de revenir sur les travaux du père fondateur de cette notion, Maurice HALBWACHS, dont l'œuvre exerce encore à l'heure actuelle une influence substantielle sur la recherche contemporaine en la matière¹⁰.

Maurice HALBWACHS fut, en effet, le premier à proposer une réflexion systématique sur les conditions et les conséquences du phénomène de mémoire collective. En 1925, dans *Les cadres sociaux de la mémoire*¹¹, il montre en quoi toute mémoire est un phénomène social et cela en deux temps. Il expose, d'abord, que chaque mémoire, aussi personnelle

⁷ KLINKENBERG Jean-Marie et PROVENZANO François, « La protohistoire de la littérature belge. Construire/décrire le passé », *Textyles*, 2005, vol. 28, p. 9.

⁸ DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 81.

⁹ KLEIN Olivier, « In memorias Belgicae : Une lecture psychosociale de la triade mémoire-conflit-identité dans le contexte belge », *Colloque international Mémoire(s) et identité(s) : quand le passé bouscule le présent*, 8 mai 2015, Liège.

¹⁰ TILCH Florence, « Je m'y promenais donc avec Dickens. L'influence des représentations littéraires sur la mémoire collective dans la théorie de Halbwachs », *Conserveries mémorielles*, 2011, vol. 9.

¹¹ HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, 1935, 404 p.

soit-elle, dépend de l'entourage social de l'individu¹². En effet, « si je me souviens, c'est que les autres m'incitent à me souvenir, que leur mémoire vient au secours de la mienne, que la mienne s'appuie sur la leur »¹³. Dans ce cas, mes souvenirs « me sont rappelés du dehors [...], les groupes dont je fais partie m'offrent à chaque instant les moyens de les reconstruire »¹⁴.

Mais plus encore, il démontre qu'au-delà des mémoires individuelles, existe également une mémoire du groupe en tant que tel, une mémoire collective :

À présent que nous avons reconnu à quel point l'individu est, à cet égard comme tant d'autres, dans la dépendance de la société, il est naturel que nous considérions le groupe lui-même comme capable de se souvenir, et que nous attribuions une mémoire à la famille, par exemple, aussi bien qu'à tout autre ensemble collectif¹⁵.

Néanmoins, comme le rappelle Geoffrey GRANDJEAN, davantage qu'une collection de mémoires individuelles, cette mémoire collective doit être appréhendée comme une reconstruction du passé et être comprise dans une perspective dynamique¹⁶. En outre, au moyen de cette reconstruction d'une portion du passé – portion choisie arbitrairement – la mémoire collective participe, selon Philippe RAXHON, à la construction et au renforcement de toute identité collective¹⁷. Ainsi, « les opérations de sélection de la mémoire visent à une efficacité dans le présent, mais aussi dans l'avenir et sont légitimées par la quête identitaire au sein d'une collectivité »¹⁸.

Parmi l'ensemble des recherches qui ont depuis lors été menées en la matière, certains chercheurs se sont penchés plus particulièrement sur la contribution de la littérature à cette construction mémorielle¹⁹ : de quelle manière mémoire et littérature sont-elles effectivement liées ? Le caractère fictionnel de cette dernière n'est-il pas antagoniste à la notion de mémoire ?

Florence TILCH note que littérature et mémoire, loin d'être opposées sont, au contraire, étroitement imbriquées. En effet, la fonction principale de la mémoire collective d'un groupe est d'assurer la cohé-

¹² HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. VII.

¹³ *Ibid.*, p. IX.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 199.

¹⁶ GRANDJEAN Geoffrey, « Pluralité des mémoires collectives et dynamique concurrentielle », in GRANDJEAN Geoffrey et JAMIN Jérôme (dir.), *La concurrence mémorielle*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2011, p. 11.

¹⁷ RAXHON Philippe, « Pour mémoire, une mise en perspective historiographique des lois mémorielles », in GRANDJEAN Geoffrey et JAMIN Jérôme (dir.), *La concurrence mémorielle*, op. cit., p. 39.

¹⁸ *Ibid.*, p. 40.

¹⁹ TILCH Florence, « Je m'y promenais donc avec Dickens. L'influence des représentations littéraires sur la mémoire collective dans la théorie de Halbwachs », op. cit.

sion de celui-ci ainsi que de garantir sa continuité en lui permettant de se définir. Ce sont donc les besoins du groupe qui sont à l'origine de la sélection et de la construction mémorielle qui est réalisée. Dans cette perspective, le récit de manière générale présente un avantage certain : sa capacité à construire une forme de continuité entre des événements hétéroclites qui jusqu'alors ne présentaient pas de lien entre eux. Ainsi, peu importe qu'un élément soit réel ou relève de la fiction, il est intégré à la mémoire collective du groupe s'il paraît cohérent avec le cadre de celle-ci²⁰. Par conséquent, les textes littéraires semblent constituer une ressource tout particulièrement fertile pour saisir les représentations qu'une communauté cultive de son passé.

Une telle perspective revient à analyser la littérature en tant que pratique inscrite dans le tissu social. Or, comme le mentionne Jacques DUBOIS, dès lors que « l'on appréhende la littérature dans ses usages, elle sort de sa pureté idéale pour s'affirmer comme tributaire d'une insertion historique et sociale »²¹. Il n'est donc pas question, dans une telle démarche, d'opposer littéraire et extra-littéraire car, comme le note Paul DIRKX, « la littérature est sociale de part en part »²².

Apports de la sociologie du champ littéraire

Une branche de la sociologie s'est consacrée à l'étude des relations qu'entretiennent vie littéraire et vie sociale : la sociologie de la littérature²³. Paul ARON et Alain VIALA remarquent qu'aujourd'hui diverses approches sociologiques de la littérature sont actives concomitamment²⁴. La sociocritique, dans la foulée des travaux de Claude DUCHET, cherche à analyser le social dans les textes mêmes, à faire ressortir le social enfoui d'une manière singulière dans le texte littéraire²⁵. La sociopoétique, quant à elle, s'est consacrée à l'étude des implications sociales des formes et des genres²⁶. Dans toutes ces approches, la question du contexte est présente, mais la nécessité théorique de prendre en compte l'autonomie relative du champ littéraire ainsi que sa structure interne leur avait jusqu'alors échappé.

²⁰ TILCH Florence, « Je m'y promenais donc avec Dickens. L'influence des représentations littéraires sur la mémoire collective dans la théorie de Halbwachs », *op. cit.*

²¹ DUBOIS Jacques, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Labor, coll. « Espace Nord », 2005, p. 27.

²² DIRKX Paul, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 119.

²³ ARON Paul et VIALA Alain, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006, p. 3.

²⁴ *Ibid.*, p. 86.

²⁵ DIRKX Paul, *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 87.

²⁶ ARON Paul et VIALA Alain, *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 99.

Les tenants de la sociologie du champ littéraire considèrent que le champ littéraire – espace social dans lequel sont situés les agents qui contribuent à produire les œuvres littéraires²⁷ – « s’interpose entre les textes et la société »²⁸. Ce champ, doté d’une autonomie relative par rapport au champ du pouvoir, agit, pour reprendre les mots de Paul DIRKX, comme « un prisme qui laisse passer la lumière, mais en la déformant selon sa structure et sa densité bien réelles »²⁹.

L’autonomie dont le champ littéraire dispose est le fruit et l’enjeu de luttes continues entre les agents. Selon Pierre BOURDIEU, qui fut le théoricien majeur de la théorie des champs, ce degré d’autonomie varie dans le temps et dans l’espace et fait que les producteurs culturels vont ou non se sentir « en droit et en devoir d’ignorer les demandes ou les exigences des pouvoirs temporels, voire de combattre ces pouvoirs au nom de principes et de normes qui leur sont propres »³⁰.

Partant, à partir du moment où chaque champ dispose d’une histoire autonome, l’interprétation de l’œuvre ne peut faire l’économie d’une analyse de l’histoire propre du champ conjointement à l’analyse du contexte entourant l’œuvre étudiée³¹. De manière générale, le sociologue français note, dans *Les règles de l’art*, que le degré d’autonomie du champ littéraire par rapport au champ du pouvoir durant la première moitié du XIX^e siècle, à tout le moins en France, est relativement faible³². Qu’en est-il durant les années 1820 sur les territoires de l’actuelle Belgique ?

État du champ littéraire

À cette époque, ces territoires font partie du Royaume-Uni des Pays-Bas, royaume placé sous l’égide de Guillaume I^{er}³³, et force est de constater que le degré d’autonomie dont dispose le champ littéraire par rapport au champ du pouvoir, pendant cette période hollandaise, est assez dérisoire.

²⁷ BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol. 89, p. 4.

²⁸ DIRKX Paul, *Sociologie de la littérature*, op. cit., p. 120.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », op. cit., p. 8.

³¹ *Ibid.*, pp. 16-18.

³² BOURDIEU Pierre, *Les règles de l’art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points », 1998, p. 96.

³³ WITTE Els, *La Construction de la Belgique : nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, Bruxelles, La Cri, coll. « Histoire », 2010, p. 13. Pour une description plus détaillée de l’histoire et des frontières du Royaume-Uni des Pays-Bas, nous renvoyons à DENYS Catherine et PARESYS Isabelle, *Les anciens Pays-Bas à l’époque moderne (1404-1815)*, Paris, Ellipses, 2007, 262 p.

En 1818, le roi Guillaume I^{er} crée la société *Concordia*, société « vouée à la propagation des lettres néerlandaises. Cette *Concordia* avait l'appui du gouvernement et un subside personnel du roi Guillaume, lequel lui avait même fait attribuer un local officiel »³⁴. Dans le même temps, le souverain se dote d'organes de presse officiels dont certains comme le *Journal de Bruxelles* prendront part aux querelles littéraires de l'époque³⁵. Enfin, Guillaume d'Orange s'immisça également dans l'enseignement de la littérature :

Le Roi Guillaume avait, dès 1818, chargé d'enseigner, à l'Université de Liège, la littérature et l'histoire de la Hollande, le poète, philosophe et philologue Johannes KINKER [...]. Par ses leçons très écoutées, par le cercle d'études qu'il fonda et dirigea, le *Tandem*, il s'est efforcé à la fois, de cultiver l'esprit des élèves et de leur inculquer un patriotisme batave³⁶.

Malgré la faible autonomie dont dispose le champ littéraire de l'époque, il faut également nous pencher sur ce qui anime ce petit noyau lettré. Dans le premier tome de son histoire du mouvement romantique en Belgique, Gustave CHARLIER, historien de la littérature, dresse un portrait détaillé du vivier littéraire belge dans les années 1820. C'est dès l'entame de cette décennie que s'engage, dans le petit milieu littéraire de l'époque, mais aussi dans la presse, un débat acharné entre les tenants du classicisme et ceux du romantisme, polémique aboutissant à la progressive conversion de notre opinion lettrée au mouvement romantique³⁷. De ce courant littéraire, les écrivains vont prendre « le goût de l'histoire »³⁸, et, selon Gustave CHARLIER, le public « aspire désormais à voir traiter, sous une forme originale et vive, des sujets empruntés au passé national »³⁹. Dans cette perspective, le roman historique est un instrument de choix.

Le roman historique se définit comme « un sous-genre du roman où des personnages et des événements historiques non seulement sont mêlés à la fiction mais jouent un rôle essentiel dans le déroulement du récit »⁴⁰. La naissance de ce genre littéraire peut être située au début du XIX^e siècle. Walter SCOTT est généralement considéré comme le père fondateur du genre avec les publications de *Waverley* (1814) et d'*Ivanhoé* (1819)⁴¹. Bien évidemment la présence de l'histoire

³⁴ CHARLIER Gustave, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850). Tome I : La bataille romantique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1948, p. 24.

³⁵ *Ibid.*, p. 212.

³⁶ *Ibid.*, p. 397.

³⁷ *Ibid.*, p. 177.

³⁸ *Ibid.*, p. 365.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ VANDERPELEN Cécile, « Roman historique », in ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2010, p. 685.

⁴¹ DURAND-LE GUERN Isabelle, *Le roman historique*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008, p. 10.

dans la littérature n'est pas une nouveauté, mais celle-ci ne constituait jusqu'alors qu'un cadre permettant de situer les personnages et l'intrigue. Désormais, en cherchant à dépeindre les passions et les mœurs de l'époque, Walter SCOTT place l'histoire au cœur même de ses récits⁴².

L'apparition du roman historique est, selon Isabelle DURAND-LE GUERN, liée à une nouvelle conception de l'histoire résultant d'un bouleversement historique majeur : la Révolution française. Ces événements révolutionnaires vont transformer la perception de l'histoire - et partant sa place dans la littérature - en donnant corps au sentiment national par l'émergence du peuple français : « la guerre et l'isolement face aux autres pays d'Europe favorisent une prise de conscience nationale. Dans les autres nations européennes, les guerres napoléoniennes ont les mêmes conséquences et font naître une aspiration à l'unité de la nation »⁴³. L'essor de ce sentiment va modifier en profondeur la matière même de l'histoire. Dorénavant, le Peuple est vu comme une force en marche et l'historien est amené à déterminer le poids et la place des foules dans le cours de l'histoire⁴⁴. L'ambition du roman historique est analogue : prendre en compte cette dimension collective de l'histoire et la place que le Peuple y occupe.

On comprend mieux pourquoi, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, ce genre littéraire fut mis à l'honneur par le mouvement romantique. En effet, parmi les grandes caractéristiques du romantisme, nous retrouvons notamment un intérêt tout particulier porté au Peuple et à l'Histoire. Comme l'ont noté Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG, ces deux aspects du romantisme - Peuple et Histoire - renvoient à la conception herdérienne de la Nation selon laquelle chaque culture nationale présenterait des particularités la distinguant des autres, un génie national la rendant unique et incomparable⁴⁵.

Dans le mouvement global d'essor des cultures nationales caractéristique du XIX^e siècle, cette vision va servir, partout en Europe, de socle au développement et à l'affirmation des États-nations et, partant, des littératures nationales⁴⁶. En effet, Anne-Marie THIESSE, dans son étude consacrée à la création des identités nationales, note que tout le processus de formation identitaire consiste « à déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte »⁴⁷. Or, elle remarque qu'à l'aube du XIX^e siècle, les nations n'ont pas encore d'histoire, cer-

⁴² NÉLOD Gilles, *Panorama du roman historique*, Paris-Bruxelles, Éditions Sodi, 1969, p. 17.

⁴³ DURAND-LE GUERN Isabelle, *Le roman historique*, op. cit., pp. 10-11.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁵ DENIS Benoit et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 22.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 22-23.

⁴⁷ THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e - XIX^e siècles*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2001, p. 12.

taines d'entre elles disposant tout au plus de « quelques chapitres incomplets d'une narration dont l'essentiel est encore à écrire »⁴⁸. Dans cette perspective, le roman historique va constituer un formidable vecteur de diffusion de cette histoire et permettre ainsi une intériorisation progressive du sentiment national en question.

Dans tout récit participant à la construction d'un sentiment national, Anne-Marie THIESSE souligne également qu'il est indispensable de retrouver une série de héros porteurs des vertus nationales. Dans la vision romantique, elle remarque que c'est au Peuple qu'a été confié ce rôle : il est conçu comme une entité mythifiée dépositaire du génie national dans laquelle les valeurs collectives auraient conservé leur authenticité⁴⁹.

Toutefois, cette histoire nationale exposée, notamment, dans les romans historiques de l'époque demeure une reconstruction du passé⁵⁰, passé mythique dont la représentation a pu fluctuer. En effet, Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG notent que le choix des événements narrés dans les romans historiques est toujours en lien avec les problèmes contemporains, de sorte que ceux-ci constituent « une interprétation du passé à l'usage du présent »⁵¹. Il en résulte que les épisodes qui y sont relatés forment une toile de fond sur laquelle chaque auteur projette certains des enjeux de son temps.

Au Royaume-Uni des Pays-Bas, Gustave CHARLIER note qu'un auteur, surtout, fait parler de lui : Walter SCOTT. Celui-ci, jouissant d'une solide notoriété et étant très estimé par la presse de l'époque⁵², contribue à populariser le genre du roman historique sur le territoire du royaume. Une partie de cet engouement passe « à son disciple MOKE, dont les fictions historiques *La Bataille de Navarin, ou le Renégat* (1827), *le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827), *le Gueux des bois, ou les Patriotes belges de 1566* (1828), se recommandent »⁵³. Au milieu de la grande pauvreté littéraire, Henri MOKE, d'après Gustave CHARLIER, semble donc faire figure d'exception : « Parmi nos prosateurs d'alors, la figure la plus marquante reste pourtant, sans conteste, celle d'Henri MOKE. Quatre romans historiques publiés en l'espace de quatre ans lui valent une solide notoriété »⁵⁴.

⁴⁸ THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e - XIX^e siècles*, op. cit., p. 133.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 37.

⁵⁰ GENGEMBRE Gérard, *Le roman historique*, Paris, Klincksieck, coll. « 50 questions », 2006, p. 39.

⁵¹ DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 115.

⁵² CHARLIER Gustave, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850). Tome I : La bataille romantique*, op. cit., pp. 100-103.

⁵³ *Ibid.*, p. 333.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 400.

Né en 1803 dans une famille d'origine flamande⁵⁵, Henri MOKE grandit en France avant de rentrer en Belgique où il mène à bien des études universitaires en Droit (à l'Université de Gand) et en Philosophie et Lettres (à l'Université de Louvain)⁵⁶. En 1823, il est nommé professeur de rhétorique à l'Athénée de Bruges, mais, dès 1826, il quitte sa chaire suite à un différend avec l'autorité communale. C'est l'occasion pour lui de se consacrer pleinement à ses études favorites : l'histoire⁵⁷. En 1829, Henri MOKE aborde également le journalisme et intègre *Le National*, de Georges LIBRY-BAGNANO, journal orangiste bruxellois par ailleurs subventionné par le roi Guillaume I^{er}⁵⁸.

Entre temps, Henri MOKE entame également une carrière de romancier et publie, dès avant la révolution de 1830, quatre romans historiques. Parmi ceux-ci, deux plongent dans l'imaginaire de la légende noire espagnole : *Le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827) et *Le Gueux des bois, ou les Patriotes belges de 1566* (1828). C'est à l'analyse de ces deux œuvres que la suite de cette publication s'attèle. Pour ce faire, notre étude s'efforce d'identifier les grandes figures de la légende noire espagnole traversant de manière uniforme ces deux romans et de questionner celles-ci en les mettant continuellement en parallèle avec la structure globale du champ du pouvoir et du champ littéraire de l'époque.

Analyse

La figure du Gueux

La première figure traversant de manière uniforme les deux romans d'Henri MOKE est celle du « Gueux », également désigné sous le vocable de « Belge », ce révolté intrépide au cœur brave, épris de liberté, faisant face à la tyrannie espagnole :

Ces intrépides patriotes n'avaient que de petits navires médiocrement équipés ; mais leur adresse, leur expérience, et surtout leur courage

⁵⁵ VARENDONCK Frans, *Henri Moke. Leven, werk en gedachtenwereld*, licentiaatsthesis, KU Leuven, 1983, p. 17.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁵⁷ DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1870, pp. 126 et 131. Henri MOKE est notamment l'auteur d'une *Histoire de la Belgique* (1839) particulièrement remarquée à l'époque, ainsi que de nombreux autres ouvrages historiques tels une *Histoire des Francs* (1835), *Histoire des peuples américains* (1847), un *Précis d'histoire universelle* (1849), ou encore une *Histoire de la littérature française* en quatre volumes (1847-1849). Pour une liste exhaustive des publications d'Henri MOKE, voir VARENDONCK Frans, *Henri Moke. Leven, werk en gedachtenwereld*, op. cit., pp. 9-13.

⁵⁸ VARENDONCK Frans, *Henri Moke. Leven, werk en gedachtenwereld*, op. cit., p. 53 et DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », op. cit., p. 131.

héroïque avaient brillé dans tant de combats, que c'était le comble de l'ineptie ou de la mauvaise foi que d'afficher du mépris pour de pareils adversaires⁵⁹.

[...] des patriotes, qu'un sentiment généreux portait à braver tous les périls !⁶⁰

[...] de pauvres pêcheurs sans artillerie et presque sans armes, mais animés d'un courage héroïque, et qui se feraient tous massacrer plutôt que d'amener leur humble pavillon⁶¹.

Nous avons précédemment rappelé l'un des principaux aspects du romantisme : son intérêt pour le Peuple et le fait que celui-ci y est conçu comme une entité mythifiée détentrice du génie et des valeurs de la nation. Nous sommes également revenus sur les travaux d'Anne-Marie THIESSE qui a montré que ces « héros parangons de vertus nationales »⁶² étaient nécessaires dans la construction d'un sentiment national. Chez Henri MOKE, la figure du « Gueux » joue le rôle de réceptacle des valeurs intrinsèques et intemporelles de la nation « belge » : amour de la liberté, courage et refus de l'oppression des puissances étrangères.

Par conséquent, des auteurs comme Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG ont vu chez Henri MOKE la preuve de « l'existence dans les classes supérieures et cultivées d'un 'sentiment national' qui allait conduire à l'indépendance »⁶³ de la Belgique. De même, Marc QUAGHEBEUR estime que les écrits d'Henri MOKE réfutent l'idée « que l'indépendance de 1830 est le fruit de la seule volonté des Puissances et qu'elle mit en place un État entièrement artificiel »⁶⁴. Il nous semble, au contraire, que le projet initial d'Henri MOKE est fortement éloigné de cette vision.

À l'époque où Henri MOKE rédige les deux œuvres qui nous intéressent ici, les territoires de l'actuelle Belgique font partie, nous l'avons déjà dit, du Royaume-Uni des Pays-Bas sur lequel règne Guillaume D'ORANGE. Or, ce dernier est confronté à un sentiment de méconnaissance réciproque entre les populations du Nord et du Sud de son Royaume, si bien que, pour citer Jean STENGERS, « les Hollandais étaient devenus pour les Belges, à tous points de vue, un peuple étranger »⁶⁵. Pour tenter de remédier à cette situation, le souverain a notamment la volonté de créer au sein de ce jeune État une « nouvelle nationalité »⁶⁶.

⁵⁹ MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, Paris, Jourdan Le Clercq, 2005, p. 21.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 343.

⁶¹ *Ibid.*, p. 339.

⁶² THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e - XIX^e siècle*, op. cit., p. 14.

⁶³ DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 81.

⁶⁴ QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI^e siècle : un mythe fondateur de la Belgique », op. cit., p. 36.

⁶⁵ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique. Jusqu'à la Révolution de 1830*, Bruxelles, Racine, 2000, p. 170.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 176.

Dans ce contexte, Henri MOKE penche, à l'époque, vers l'opinion orangiste : il estime que la réunion des provinces septentrionales et méridionales des Pays-Bas rendra au pays sa grandeur et sa prospérité d'antan⁶⁷.

En juin 1827, alors jeune professeur à l'Athénée de Bruges – il n'a que 24 ans –, il répond à un concours historique organisé par le Roi. Les candidats étaient invités à présenter un plan pour une histoire générale des Pays-Bas faisant ressortir, dans le passé, le destin et le caractère propre du pays et de nature à développer le caractère national⁶⁸. Dans sa proposition, Henri MOKE fonde son exposé sur les dominations étrangères dont le peuple belge fut victime :

Un peuple auquel la nature n'avait pas même donné une patrie, luttant tour à tour contre la mer, contre le sol, contre le climat, contre la domination étrangère ; soumis quelquefois mais jamais avili, et conservant son caractère noble et indépendant à travers les siècles et les dominations⁶⁹.

Henri MOKE met en œuvre un programme identique dans ses romans : l'emploi de la légende noire espagnole comme ferment de patriotisme dans une tentative de création d'un sentiment national recouvrant l'ensemble du territoire du Royaume. Mais alors pourquoi, dans cette optique, employer le vocable de « belge » ?

Comme le rappelle Jean STENGERS, Guillaume D'ORANGE, dans sa volonté de créer une nouvelle nationalité, va essayer de rendre aux termes « Belges » et « Belgique » le sens que ceux-ci possédaient au XVI^e siècle, c'est-à-dire de les employer pour désigner l'ensemble du Royaume et de ses habitants. Il tente ainsi de nommer la réalité qu'il désire créer⁷⁰.

Ces termes doivent donc être lus, chez Henri MOKE, avec leur sens d'avant 1830 : le peuple « belge » désigne bien, dans ses romans, le peuple résidant sur l'ensemble du Royaume-Uni des Pays-Bas et non pas uniquement sur la zone géographique de l'actuelle Belgique. Ainsi, Henri MOKE regroupe sous cette étiquette aussi bien des citadins de Bruges ou de Bruxelles que de « braves Hollandais et Frisons »⁷¹ ou encore des « habitants de Flessingue et des autres villes de Zélande »⁷². D'ailleurs, comme l'a remarqué Sébastien DUBOIS, un

⁶⁷ DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », *op. cit.*, p. 131.

⁶⁸ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique. Jusqu'à la Révolution de 1830*, *op. cit.*, p. 177.

⁶⁹ MOKE Henri, *Mémoire sur la meilleure manière d'écrire l'histoire nationale, 1827*, cité dans STENGERS Jean, « Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1981, vol. 59, n° 2, p. 382.

⁷⁰ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique. Jusqu'à la Révolution de 1830*, *op. cit.*, p. 177.

⁷¹ MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, *op. cit.*, p. 342.

⁷² *Ibid.*, p. 21.

dictionnaire datant de 1839⁷³ signale que le terme de « Belge » peut toujours être traduit en flamand par « Nederlander », l'ouvrage précisant toutefois que cet usage est désormais devenu désuet.

Cette figure du « Belge » et les valeurs qui lui sont attachées permettent à Henri MOKE d'inscrire ses contemporains dans la continuité historique de la Nation « belge » – au sens que le mot possède à l'époque – dont l'unité n'aurait été rompue que par la répression armée d'une puissance étrangère, l'Espagne en l'occurrence. Deux autres figures et les traits récurrents qui leur sont attachés vont également dans ce sens : celles de Charles QUINT et de Philippe II.

Charles QUINT et Philippe II

Face au Belge intrépide, soucieux de la liberté des siens, se dresse la figure tyrannique de Philippe II et de ses soldats contre lesquels « se soulèvent un peuple et ses héroïques hérauts »⁷⁴. Par un jeu d'opposition, les caractéristiques déplorables attribuées au camp espagnol permettent de faire ressortir encore davantage le caractère généreux du « Belge ». À l'orgueil et l'arrogance de l'Espagnol répond l'humilité⁷⁵ ; à la brutalité, la modération⁷⁶ ; au fanatisme religieux, la tolérance ; à l'avidité et la cupidité, la générosité du Belge⁷⁷.

Mais, nous l'avons vu, empreints de la pensée d'HERDER, les écrivains romantiques conçoivent également chaque nation comme unique. Chez Henri MOKE, le caractère du « Gueux » est donc non seulement représenté comme bon et généreux, mais aussi comme propre et inhérent aux habitants des Pays-Bas. C'est ici que la figure de Charles QUINT, « prince au nom glorieux »⁷⁸, entre en scène. Dernier prince naturel né sur le territoire des Pays-Bas espagnols⁷⁹, celui-ci comprend la spécificité du caractère de ses sujets septentrionaux, caractère que Philippe II et ses soldats ne parviendront jamais à appréhender :

La fortune et la vie des bourgeois de l'Écluse se trouvaient donc entre les mains de trois militaires espagnols, qui ignoraient leurs coutumes, ne comprenaient pas leur langage et professaient le plus grand mépris pour les privilèges héréditaires de la nation⁸⁰.

⁷³ OLINGER Pierre, *Nouveau dictionnaire français-flamand*, Malines, P. J. Hanicq, 1839, 2^e éd., p. 81, cité dans DUBOIS Sébastien, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un état-Nation. 1648-1830*, Bruxelles, Racine, 2005, p. 173.

⁷⁴ QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI^e siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *op. cit.*, p. 31.

⁷⁵ MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, *op. cit.*, p. 113, p. 29.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 39.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 214.

⁷⁸ MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier*, Paris, Dufour et C^o, 1828, p. 171.

⁷⁹ QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI^e siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *op. cit.*, p. 31.

⁸⁰ MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, *op. cit.*, p. 113.

Philippe II, en tant que souverain absolutiste, permet de faire ressortir l'amour des Gueux pour la liberté. En tant qu'étranger aux Pays-Bas, contrairement à son père né à Gand, il permet également à Henri MOKE de souligner la spécificité du caractère belge, inaccessible pour quelqu'un n'étant pas né et n'ayant pas vécu sur le territoire belge⁸¹.

Guillaume le Taciturne

Une autre figure aide Henri MOKE dans sa tentative de création d'un sentiment national, celle de Guillaume D'ORANGE – surnommé Guillaume le Taciturne –, ancêtre du souverain régnant, Guillaume I^{er} des Pays-Bas. Exaltant constamment les vertus héroïques de Guillaume le Taciturne, Henri MOKE rappelle le rôle qu'a joué la famille D'ORANGE-NASSAU dans la lutte contre l'opresseur espagnol.

Quoiqu'il n'eût guère plus de trente ans, il y avait déjà longtemps que son génie, sa fermeté, son attachement aux lois nationales, et son amour pour la justice, pour la liberté, pour tout ce qui assurait le bonheur de ses concitoyens, avait montré aux tyrans un ennemi de leur despotisme, à la patrie un défenseur de ses droits⁸².

[...] prince qui fut le *fondateur de la liberté européenne*, et qui montra au seizième siècle le génie et les vertus d'un Washington⁸³.

Guillaume DE NASSAU, premier prince D'ORANGE de cette maison, était un de ces hommes privilégiés, chez lesquels le génie et la vertu se prêtent un secours mutuel. Naturellement doux et affable, le mépris que lui inspiraient les oppresseurs de sa patrie et leurs infâmes satellites, avait armé ses traits de sévérité, et il apparaissait à la cour de la gouvernante, comme l'inflexible représentant d'une nation vertueuse et indignée. Mais lorsque, loin du palais, il se retrouvait avec des Belges non dégénérés, alors toutes les qualités aimables d'un cœur aussi bon que noble, se peignaient sur sa figure et dans son regard⁸⁴.

Les années 1827-1828 sont le moment de la convergence des oppositions catholiques et libérales autour d'un objectif commun : une transformation en profondeur du régime hollandais accordant, si possible, une autonomie interne à la partie méridionale du pays. La position de Guillaume I^{er} à la tête de son État est alors fragilisée⁸⁵. Henri MOKE, en associant le nom de la famille D'ORANGE-NASSAU à la résistance face

⁸¹ GOOSENS Aline, « Critiques et justifications de la politique religieuse de Charles Quint et de Philippe II », in MORELLI Anne (dir.), *Les grands mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Bruxelles, éditions Vie Ouvrière, 1995, p. 106.

⁸² MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier*, op. cit., p. 154.

⁸³ *Ibid.*, p. 111.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁸⁵ MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, pp. 75-76.

aux troupes de Philippe II, légitime et renforce la position du souverain régnant. Il s'inscrit ainsi dans la droite ligne des nombreux écrits de l'époque rappelant le rôle joué par la famille D'ORANGE-NASSAU dans la lutte contre l'autoritarisme espagnol⁸⁶. Tout est dit dans la conclusion du *Gueux de mer* :

Le Prince d'Orange l'emporte : la liberté des Belges est assurée, et, tôt ou tard réunis sous un Nassau, ils ne se souviendront du joug étranger que pour chérir davantage le gouvernement d'un Roi qu'ils pourront, avec un juste orgueil, nommer leur compatriote⁸⁷.

L'opposition entre catholiques et protestants

Aborder cette période de l'histoire permet à Henri MOKE de rebondir également sur le problème des tensions entre catholiques et protestants qui ont cours à son époque. En effet, l'opposition au régime hollandais est, à l'origine, essentiellement constituée du monde catholique dans son ensemble. Comme le constate Els WITTE, le modèle politique prôné par le Roi « renferme une vision bien précise du rôle que la religion et l'Église peuvent jouer dans la société, vision qui ne correspond pas du tout à celle de l'Église elle-même »⁸⁸. À partir de 1824, les politiques religieuses – l'État reprend alors une partie des fonctions autrefois assurées par les paroisses⁸⁹ – et de laïcisation de l'enseignement menées par Guillaume I^{er} conduisirent d'ailleurs à une intensification de cette opposition⁹⁰.

Dans ses romans, les incursions d'Henri MOKE sur le sujet résonnent fortement comme des conseils, mais aussi comme des avertissements, à l'attention de ses contemporains. Ainsi, dans *Le Gueux des bois*, le romancier belge met notamment en scène un débat entre un moine catholique et un prédicateur calviniste. À cette occasion, le ministre protestant déclare :

Nous avons la même loi [...]; nous croyons au même Dieu ; s'il y a quelque différence dans la manière dont nous expliquons ses préceptes, nous devons chercher amicalement quelle est la meilleure interprétation⁹¹.

Plus loin dans le récit, Henri MOKE met en scène un pauvre paysan confronté aux affres de la guerre :

⁸⁶ DUBOIS Sébastien, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un état-Nation. 1648-1830*, op. cit., p. 145.

⁸⁷ MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, op. cit., p. 360.

⁸⁸ WITTE Els, *La Construction de la Belgique : nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, op. cit., p. 36.

⁸⁹ VERJANS Pierre, *Histoire politique belge. Aide-mémoire pour le cours de l'année 2011-2012*, Université de Liège, Faculté de droit, de science politique et de criminologie, 2011, p. 36.

⁹⁰ WITTE Els, *La Construction de la Belgique : nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, op. cit., p. 37.

⁹¹ MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier*, op. cit., p. 78.

Ce sera la seconde fois que j'ai vu détruire la demeure que je m'étais élevée, et que la hache aura renversé avant le temps, les jeunes arbres plantés par mes mains. Voilà l'effet des discordes civiles, et surtout de celles dont la religion est le prétexte⁹².

Henri MOKE estime que protestants et catholiques sont « les enfants d'une même famille »⁹³, prône le dialogue entre ceux-ci et rappelle les dégâts que les discordes civiles peuvent occasionner. Nous sentons ici que c'est avec regret qu'il entrevoit la possibilité d'un renversement de la famille D'ORANGE-NASSAU⁹⁴ et qu'il tente, par ses mises en garde, d'en empêcher la concrétisation.

Conclusion

La figure du Gueux permet donc à Henri MOKE d'inscrire ses contemporains dans la continuité d'un passé commun qui n'aurait été interrompu que par les hasards politiques du XVI^e siècle. Dans le même temps, la figure de Guillaume le Taciturne confère une légitimité à Guillaume I^{er} à la tête du nouvel État, tandis que revenir sur l'opposition entre catholiques et protestants permet à Henri MOKE de rappeler les ravages qu'une discorde interne pourrait causer.

Ces deux romans historiques témoignent d'une mémoire collective propre aux milieux orangistes de l'époque, voyant dans les anciens Pays-Bas espagnols l'ancêtre du nouvel État. Une telle vision présente comme inéluctable l'avènement du Royaume-Uni des Pays-Bas et permet, ce faisant, d'appuyer et légitimer le règne de Guillaume I^{er}. Henri MOKE, de par ses écrits, se fait ainsi le miroir des représentations collectives qui ont cours au sein de son groupe d'appartenance et, dans le même temps, façonne la mémoire collective de celui-ci.

Plus largement, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le roman historique a, dans de nombreux pays⁹⁵, été perçu comme un des outils susceptibles de participer à l'unification de toutes les composantes sociales de la nation⁹⁶. Ce genre littéraire permet en effet de populariser le patrimoine de chaque nation - communauté « imaginaire

⁹² MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier*, op. cit., p. 94.

⁹³ *Ibid.*, p. 116.

⁹⁴ DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », op. cit., p. 131.

⁹⁵ ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 37 et THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e - XIX^e siècles*, op. cit., pp. 133-142.

⁹⁶ THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e - XIX^e siècles*, op. cit., p. 63.

et imaginée »⁹⁷ pour reprendre les mots de Benedict ANDERSON⁹⁸ – et ainsi d'« en diffuser le culte »⁹⁹. Ce phénomène témoigne de la place centrale que la perception du passé occupe dans l'édification d'une identité nationale¹⁰⁰ – et, plus largement, dans la construction de toute identité collective – mais aussi des interactions pouvant exister entre textes littéraires et mémoire collective. Ces interactions illustrent à merveille les liens étroits se tissant entre État, Nation et Culture¹⁰¹.

La Belgique n'a pas fait exception à la règle et, ayant vu dans les luttes religieuses et politiques du XVI^e siècle un moment décisif dans la constitution de son identité, la légende noire espagnole est rapidement devenue un motif récurrent dans les romans historiques de l'époque.

Toutefois, cette légende noire espagnole ne doit pas être vue comme un récit unique, monolithique, dont toutes les composantes seraient uniformément partagées par l'ensemble de la population du XIX^e siècle. Ainsi, si Henri MOKE réveille la mémoire des Gueux dans l'optique d'unifier et de renforcer le Royaume-Uni des Pays-Bas¹⁰², au lendemain de la révolution de 1830, la légende noire espagnole est, au contraire, vue comme l'occasion de populariser l'histoire de la jeune nation belge et de l'inscrire dans le long terme en lui offrant un glorieux précédent tout en lui permettant de marquer sa singularité¹⁰³.

⁹⁷ ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, op. cit., p. 19.

⁹⁸ *Imaginaire* car les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la majorité de leurs concitoyens ; *imaginée* comme limitée car aucune nation ne s' imagine coextensive à l'ensemble de l'Humanité. ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, op. cit., pp. 19-20.

⁹⁹ THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e - XIX^e siècles*, op. cit., p. 12.

¹⁰⁰ DUBOIS Sébastien, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un état-Nation. 1648-1830*, op. cit., p. 6.

¹⁰¹ À ce sujet, voy. notamment GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, New York, Cornell University Press, 2008, 152 p.

¹⁰² Il nous faut d'ailleurs noter ce paradoxe : alors qu'Henri MOKE réveille cette mémoire dans le but d'appuyer le souverain régnant, ces mêmes Gueux furent également mobilisés par les futurs révolutionnaires belges contre le régime.

¹⁰³ Pour de plus amples détails, voy. HANSOUL François, « La légende noire espagnole dans le roman historique belge du *Gueux de mer* à Thyl Ulenspiegel. Reconstructions du passé et enjeux identitaires », *Mémoire de fin d'études*, Université de Liège, année académique 2014-2015.